

DÉLIBÉRATION Congrès

Séance du 21 juin 2022

Délibération
n°105-2022
Point 2

Point 2 de l'ordre du jour

Information sur le rapport de la commission sur l'histoire de la Reichsuniversität et désignation d'un groupe de travail

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le sillage de travaux de recherche visant à faire la lumière sur les crimes commis par les nazis entre 1941 et 1944, sur leurs victimes et sur le fonctionnement de l'institution universitaire de Strasbourg sous le 3^e Reich, l'Université de Strasbourg a mis en place, à la fin 2016, une commission historique internationale et indépendante dont la mission a été d'éclairer l'histoire de la Reichsuniversität de Strasbourg entre 1941 et 1944. Le rapport a été rendu le 3 mai 2022 au Président et il est accessible intégralement en ligne sur le site de l'université :

<https://www.unistra.fr/universite/notre-histoire/rapport-de-la-commission-historique-pour-lhistoire-de-la-reichsuniversitaet-strasbourg-rus>

Les missions qui ont été confiées à la commission historique ont consisté à conduire des recherches aussi complètes que possible, sans restriction et sans partialité, sur la faculté de médecine au sein de la *Reichsuniversität* sous le III^e Reich. Ces recherches ont concerné en particulier :

- Les activités scientifiques et politiques des membres et représentants de la *Reichsuniversität* entre 1941 et 1944 ;
- Les conséquences de l'activité de la *Reichsuniversität* après 1945 et les relations entre la *Reichsuniversität* et l'Université de Strasbourg ;
- L'identification de victimes des recherches, pratiques ou persécutions qui ont eu lieu en lien avec la *Reichsuniversität* ;
- L'identification et la formulation de propositions pour la prise en charge de préparations scientifiques ou pédagogiques produites par la *Reichsuniversität* ;
- La constitution d'une base documentaire sur le sujet.

Les membres de la commission ont pu rassembler une documentation très conséquente sur le sujet et répondre aux questions qui lui avaient été posées. Les derniers chapitres du rapport formulent une liste de recommandations, dont une grande partie s'adresse à l'université. Il est proposé de constituer un groupe de travail pour formuler un plan d'actions concret à partir de ces recommandations. Ce groupe de travail sera composé à parité de trois représentants des personnels enseignants-chercheurs, de trois représentants des personnels BIATSS et de trois représentants des étudiants. Il sera placé sous l'animation de M. Mathieu Schneider et de Mme Valérie Gibert.

Délibération :

Le Congrès de l'Université de Strasbourg approuve la désignation d'un groupe de travail pour élaborer un plan d'action faisant suite au rapport de la commission.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	127
Nombre de votants	78
Nombre de voix pour	78
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0


Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Congrès et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT